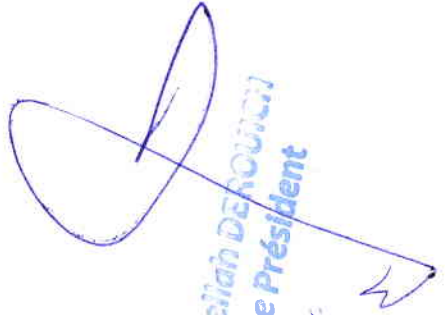


Numéro de la mission d'audit(ordre chronologique)	Date d'audit interne	Equipe d'audit interne		Références de lettres de mission	Objet d'audit interne	Services concernés	Référence du rapport d'audit interne	Recommandations prioritaires
		Non	Qualité					
1	21/12/2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Madame Karima legsir ; administrateur principale.</li> <li>• Monsieur Driss Aflouch : technicien 1<sup>er</sup> grade.</li> </ul>	<p>1<sup>er</sup> mission test élaboré par la direction générale des collectivités locales, Le périmètre de cette mission concernera l'activité de recensement et tenue à jour de la base de données redevables et de la matière imposable, cet audit dont la durée prévisionnelle est de 48 jours,</p>	<p>L'activité de recensement et tenue à jour de la base de données des redevables et de la matière imposable.</p>	<p>Finance locale et marché</p>	<p>Le rapport a été remis au président en date du 10/09/2024</p>	<p>*Le bureau de l'assiette foncière de la Commune doit effectuer chaque année le recensement de tous les terrains urbains non bâtis situés dans son territoire, conformément à l'article 49 de la loi n°07.20 du 31 décembre 2020, qui modifie et complète la loi n° 47.06 relative à la fiscalité des collectivités locales et en travaillant à l'amélioration de l'assiette fiscale afin d'augmenter les revenus de la commune. Sachant que cette remarque faisant partie des recommandations approuvées par l'Inspection Générale de l'Administration Territoriale.</p> <p>* Enregistrez systématiquement les données issues des déclarations des contribuables dans le registre.</p> <p>* Veillez à une formation continue du personnel chargé de la collecte et de la gestion des données, afin de maintenir une compréhension approfondie des processus et des exigences relatives à la qualité des données.</p> <p>* Établissez des procédures régulières pour mettre à jour le registre.</p>

										<p>garantissant ainsi l'actualisation et la précision des informations.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* Évaluez périodiquement l'efficacité du registre et apportez les corrections nécessaires pour améliorer sa qualité.</li><li>* Collectez de manière systématique des informations complètes provenant de toutes les sources pertinentes, telles que les promoteurs immobiliers (par exemple Al Omrane) et les services de la conservation foncière.</li><li>* Utilisez des systèmes de gestion de bases de données robustes pour stocker et gérer les informations.</li><li>• Mettez en place un système de vérification régulière des données saisies dans le registre pour garantir leur exactitude.</li></ul>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

  
Abdelhak DEBOUICH  
Le Président